

Le présent document d'offre établi conformément à la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (le « **document d'offre** ») constitue une offre des titres qui y sont décrits uniquement dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts en vente et uniquement par des personnes autorisées à vendre ces titres et aux personnes à qui ils peuvent être légalement offerts en vente. Les titres décrits dans le présent document d'offre n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée « Securities Act of 1933 », dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes aux États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés. Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres offerts aux présentes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au profit de celles-ci. « **États-Unis** » et « **personne des États-Unis** » ont le sens respectivement attribué à « **United States** » et « **U.S. Person** » dans le Regulation S pris en application de la Loi de 1933.

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document d'offre. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement (défini ci-après) pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez investir dans celui-ci que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

**DOCUMENT D'OFFRE
EN VERTU DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE L'ÉMETTEUR COTÉ
24 NOVEMBRE 2025**



Quels titres sont placés?

Placement	Placement privé pour compte d'unités de la Société (les « unités »). Chaque unité sera composée d'une action ordinaire du capital de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon entier constituant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription pourra être exercé pour acquérir une action ordinaire au prix de 1,35 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois à compter de la date de clôture (définie ci-après). Le placement sera effectué aux termes d'une convention de placement pour compte devant être conclue entre la Société et ATB Securities Inc., à titre de mandataire principal et de seul chef de file teneur de livres, et un syndicat de mandataires devant être formé (collectivement, les « mandataires ») à la date de clôture (définie aux présentes) ou avant celle-ci.
Prix d'offre	0,95 \$ l'unité.
Montant du placement	5 264 000 unités pour un produit brut de 5 000 800 \$.
Option des mandataires	La Société a accordé aux mandataires (définis aux présentes) une option (l'« option des mandataires ») leur permettant d'offrir aux fins de vente jusqu'à 15 % supplémentaires des unités au prix d'offre, pouvant être exercée en totalité ou en partie à tout moment pendant une période d'au plus 48 heures avant la date de clôture.
Date de clôture	La clôture du placement devrait avoir lieu le 9 décembre 2025 ou vers cette date (la « date de clôture »), ou à toute autre date convenue d'un commun accord entre les mandataires et la Société, chacun agissant raisonnablement, cette date ne pouvant pas être plus de 45 jours à compter de la date à laquelle la Société publie un communiqué de presse annonçant le placement.

Bourse	Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « MHUB » et à la cote du marché OTCQB sous le symbole « MHUBF ». Les bons de souscription à émettre dans le cadre du placement ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse ni d'aucun système de cotation.
Cours de clôture	Le cours de clôture des actions ordinaires à la TSXV et sur le marché OTCQB le 21 novembre 2025 était respectivement de 1,12 \$ et de 0,7905 \$ US.
Description des titres offerts	Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit : i) de recevoir les dividendes, tels que déclarés par le conseil d'administration de la Société, en la somme et sous la forme que le conseil d'administration peut déterminer de temps à autre; ii) en cas de dissolution ou de liquidation de la Société, qu'elle soit volontaire ou involontaire, ou de toute autre distribution des actifs de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, de recevoir les biens et les actifs restants de la Société; et iii) de recevoir un avis de toutes les assemblées des actionnaires de la Société et d'y assister, et d'avoir une voix pour chaque action ordinaire détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, à l'exception des assemblées où seuls les porteurs d'une autre catégorie ou série d'actions ordinaires particulière de la Société ont le droit de voter séparément en tant que catégorie ou série. Les actions ordinaires ne comportent aucun droit de préemption, de souscription, de rachat ou de conversion. Les modalités supplémentaires des bons de souscription seront énoncées dans un acte relatif aux bons de souscription portant la date de clôture ou une date près de celle-ci, dont la forme et le contenu seront convenus par la Société et les mandataires. Une copie de cet acte sera accessible sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ ») à l'adresse www.sedarplus.ca sous le profil de la Société.

MineHub procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*. Dans le cadre de ce placement, la Société déclare ce qui suit :

- La Société est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.
- La Société a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.
- La Société se fonde sur les dispenses prévues dans la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* (la « décision générale ») et est habilitée à placer des titres sur la base des dispenses prévues dans la décision générale.
- Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté et au titre de la décision générale au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du communiqué de presse annonçant ce placement, n'excédera pas 25 000 000 \$.
- La Société ne clora ce placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.
- La Société n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières ni à aucune autre opération pour laquelle il demande l'approbation de porteurs de titres.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document d'offre contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « **énoncés prospectifs** »). Ces énoncés se rapportent à des événements futurs ou au rendement futur de la Société. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits

historiques, constituent des énoncés prospectifs. Souvent, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes comme « a l'intention de », « peut », « s'attend à », « doit », « croit », « estime », « prévoit », « confirme » et des expressions similaires, ou la forme négative, conditionnelle ou future de ces termes et expressions, ou à la mention que des événements ou résultats se produiront, ou qu'ils pourraient ou devraient se produire, ou que des mesures seront prises, ou pourraient ou devraient l'être. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre ne sont valables qu'à la date du présent document d'offre ou à la date précisée dans un tel énoncé. Plus précisément, le présent document d'offre comprend, sans s'y limiter, des énoncés prospectifs concernant : les futurs plans d'affaires, objectifs, stratégies et buts de la Société, ainsi que leurs réalisations, échéancier, coûts et avantages; le montant à recueillir dans le cadre du placement, y compris l'exercice de l'option des mandataires; les attentes concernant l'emploi du produit net et des fonds disponibles après la réalisation du placement; le calendrier et la réalisation du placement, si ce dernier se réalise; la date de clôture prévue; et la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations nécessaires, y compris celle de la TSXV.

Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs que MineHub n'est pas en mesure de prévoir ou de contrôler. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, la capacité de la Société à mobiliser des capitaux suffisants pour financer ses activités, ses applications et ses besoins généraux en fonds de roulement, les attentes concernant les partenariats de MineHub, ses avantages et l'incidence de ses opérations pilotes sur le marché, le développement de nouveaux marchés et produits, les avantages attendus des acquisitions, le paiement de la contrepartie conditionnelle, le calendrier estimé de clôture des acquisitions, les effets du développement de produits et le besoin continu de progrès technologique, l'évolution de la conjoncture économique ou des marchés financiers, la modification des lois ou des règlements qui pourrait avoir une incidence sur les activités de la Société, la dépendance à l'égard de son personnel de direction clé et la concurrence sur le marché. D'autres facteurs de risque sont énoncés dans les rapports et les documents publics de la Société, qui peuvent être consultés sur le profil SEDAR+ de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca. D'autres facteurs de risque non connus à l'heure actuelle et que la direction ne juge pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs de risque susceptibles de donner lieu à des mesures, événements ou résultats réels considérablement différents de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs du présent document d'offre, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que ces mesures, événements ou résultats diffèrent de ceux attendus, estimés ou prévus. De plus, plusieurs facteurs susmentionnés sont indépendants de la volonté de la Société. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ou à l'information prospective. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre sont formulés à la date indiquée aux présentes, et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser publiquement. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les convictions, les estimations et les opinions raisonnables de la direction de MineHub à la date à laquelle ils sont formulés. Toutefois, sauf si la loi l'exige, la Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs si les convictions, les estimations ou les opinions de la direction, ou d'autres facteurs, devaient changer.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre sont expressément visés par la mise en garde qui précède. Les investisseurs éventuels devraient lire le présent document d'offre dans son intégralité et consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects relatifs à l'impôt sur le revenu, les questions d'ordre juridique, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement.

DEVISE

À moins d'indication contraire, dans le présent document d'offre, les symboles « \$ » et « \$ CA » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle de la Société.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité?

La Société est une entreprise technologique qui développe et exploite une gamme d'outils numériques (la « **plateforme MineHub** ») pour les marchés des marchandises. MineHub fournit des solutions numériques pour les entreprises qui mettent en relation les acheteurs, les vendeurs et les financiers au sein des chaînes d'approvisionnement de marchandises, le tout dans un flux de travail numérique intégré, alimenté par des données utilisables, partageables et vérifiables qui ne peuvent être falsifiées. Les utilisateurs des solutions de

MineHub contrôlent entièrement leurs chaînes d'approvisionnement, ce qui leur permet d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, de réagir mieux et plus rapidement aux perturbations et d'offrir un meilleur service à la clientèle. Des entreprises du monde entier utilisent déjà les solutions de MineHub dans le cadre de leurs activités de logistique, de conformité, de gestion commerciale et de financement.

La plateforme MineHub permet aux parties à une opération d'intégrer virtuellement leurs processus commerciaux, comme les contrats, les déclarations, la planification, l'échange d'essais et la logistique dans un environnement numérique sécurisé. Son architecture technologique sécurisée permet à chaque partie de contrôler la confidentialité et l'intégrité de ses données, tout en permettant aux parties aux opérations d'utiliser ou de vérifier l'intégrité des renseignements partagés.

Les solutions de MineHub visent à mettre en relation un éventail d'entités qui font partie de chaînes d'approvisionnement complexes de marchandises, y compris des fabricants, de grands producteurs, des entreprises de distribution, des institutions financières, des entreprises de logistique et des essayeurs de partout dans le monde. Les principales fonctions de la plateforme MineHub permettent la gestion numérique des opérations sur des produits de base, y compris les documents, la logistique, la gestion des commandes, les rapports et les notifications au sein d'une plateforme infonuagique sécurisée. Des modules supplémentaires offrent des fonctionnalités additionnelles pour les clients en ce qui concerne l'intégration et l'automatisation des données, l'analyse avancée, l'échange d'essais et la gestion des stocks.

Avec l'acquisition de Jules AI, réalisée le 20 novembre 2025, les solutions de MineHub englobent les matériaux en vrac, raffinés et recyclés. MineHub a conclu une convention d'achat d'actifs en date du 24 septembre 2025 avec Nyteco Inc., un incubateur établi à Toronto sans lien de dépendance avec la Société, pour acheter les actifs de l'entreprise de ce dernier, Jules AI. Jules AI est un innovateur reconnu dans la transformation numérique des chaînes d'approvisionnement des marchandises, visant principalement les marchés du recyclage et de la ferraille. Fondée en 2021, sa plateforme de gestion des risques liés aux marchandises et au commerce remplace les flux de travail fragmentés par une automatisation alimentée par l'intelligence artificielle (IA) et adaptée pour les négociants de marchandises recyclées et industrielles. Elle révolutionne les processus manuels en automatisant la saisie de données, la vérification de documents et le suivi de la conformité. Grâce à son système, Jules AI centralise l'expertise institutionnelle à mesure que les équipes grandissent et évoluent pour fournir de l'information sur le commerce mondial en temps réel au moyen de l'analyse prédictive.

L'acquisition de Jules AI a été réalisée au moyen d'une contrepartie conditionnelle structurée reposant sur des objectifs de produits d'exploitation cumulatifs sur trois ans. Voici certaines des modalités pertinentes de l'opération :

- Portion initiale : 1,9 million de dollars (US) payables par l'émission de 2 550 960 actions ordinaires de MineHub et 469 806 \$ en espèces;
- Portion de contrepartie conditionnelle : 18,1 millions de dollars (US) payables par l'émission d'actions de MineHub ou en espèces, à la seule discrétion de MineHub, en fonction d'un objectif de produits d'exploitation cumulatifs de 5 millions de dollars (US) sur trois ans, ce qui représente un multiple de 3,6 fois les produits d'exploitation, mesuré (et payable si obtenu) à chacune des première, deuxième et troisième dates anniversaires de la clôture;
- Prix des actions de MineHub : Les actions de MineHub ont été émises à un prix réputé égal à 0,74 \$ l'action de MineHub (prix plancher). Les émissions futures d'actions de MineHub, s'il y a lieu (selon les objectifs de produits d'exploitation), seront évaluées au montant le plus élevé entre le prix plancher (0,74 \$ l'action de MineHub) et le calcul du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours précédant la date d'émission de ces actions futures de MineHub;
- Restrictions relatives à la revente des actions de MineHub : Les actions de MineHub émises à Nyteco à la date de conclusion de l'opération seront assujetties à des restrictions relatives à la revente (en plus de la période de détention légale de quatre mois) couvrant 37 mois (10 % seront libérés à 13 mois, 15 % seront libérés à 25 mois et le solde sera libéré 37 mois après la date de conclusion de l'opération) :
 - i) toutes les actions supplémentaires de MineHub émises suivant les dispositions relatives à la contrepartie conditionnelle de la convention d'achat d'actifs au cours des prochaines années seront également assujetties à des restrictions contractuelles de transfert qui couvrent diverses périodes à compter de leur date d'émission, jusqu'à 49 mois à compter de la date de conclusion de l'opération, le premier paiement de contrepartie conditionnelle étant libéré 37 mois après la date de conclusion de l'opération (émis au premier ou au deuxième anniversaire);
 - ii) De plus, d'autres restrictions relatives à la revente au moment de la vente ultérieure comprennent des périodes de préavis et des limites de vente quotidiennes basées sur le volume.

Événements récents

Voici un bref résumé des faits nouveaux concernant la Société depuis le dépôt, le 26 septembre 2025, de ses derniers états financiers intermédiaires et de son rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2025.

Le 12 novembre 2025, MineHub a annoncé son intégration à Railinc, une filiale de l'Association of American Railroads et la plateforme centrale d'échange de données pour le secteur ferroviaire nord-américain. Cette intégration améliore les capacités de suivi ferroviaire de MineHub, offrant ainsi aux clients une visibilité et des renseignements sans précédent sur leurs expéditions ferroviaires à partir du moment où une organisation est inscrite sur la feuille de route.

Railinc constitue la base numérique du réseau nord-américain de transport ferroviaire de marchandises, traitant plus de 300 millions d'opérations liées aux mouvements ferroviaires chaque jour, y compris les feuilles de route et les déplacements de wagons. Elle surveille plus de 11 millions de déplacements de wagons chaque jour auprès de plus de 600 transporteurs ferroviaires aux États-Unis, au Canada et au Mexique, et traite les changements d'emplacement des wagons individuels, qui peuvent se produire plusieurs fois par trajet. En tant que centre de confiance en ce qui concerne les données de feuilles de route, Railinc offre la précision et la fiabilité nécessaires pour permettre une logistique ferroviaire sans faille dans la mise en relation des milliers de parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement.

Cette intégration marque une avancée significative dans l'engagement continu de MineHub à fournir des solutions novatrices axées sur les données qui optimisent les activités dans la chaîne d'approvisionnement. Le partenariat avec Railinc offre plusieurs avantages clés, notamment les suivants :

- Un accès direct aux mises à jour complètes du réseau d'événements ferroviaires suivis par Railinc, ce qui réduit le recours aux données fournies par les fournisseurs et assure des renseignements plus exacts et fiables;
- Un ensemble de données plus riche et plus complet, y compris le détail des feuilles de route, les temps d'interconnexion estimés et les renseignements sur les trajets, ce qui permet aux clients de prendre des décisions plus éclairées et d'optimiser leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement;
- Des mises à jour sur le suivi plus rapides et plus précises, avec une latence réduite et un risque moindre d'événements en double ou erronés, ce qui contribue à accroître l'efficacité opérationnelle et à réduire les coûts potentiels pour les clients de MineHub;
- Une perspective des expéditions ferroviaires entrantes et sortantes grâce à un processus d'autorisation unique, ce qui simplifie l'expérience de suivi et fait gagner du temps aux utilisateurs;
- Une base pour le développement de futures fonctionnalités visant à rationaliser davantage les activités et à générer des économies de temps et de coûts quantifiables pour les clients de MineHub, et ainsi permettre à la Société de conserver sa position dans le secteur.

Le 5 novembre 2025, MineHub a annoncé le lancement de Navigator, un produit léger et modulaire qui regroupe les données d'expédition de métaux dans un tableau de bord unique et indépendant des transporteurs, qui simplifie les flux de travail et offre une perspective complète en temps réel.

Navigator est conçu pour remédier aux difficultés importantes rencontrées dans les chaînes d'approvisionnement en métaux grâce à ce qui suit :

- Un suivi centralisé à l'échelle mondiale : Contrairement aux outils cloisonnés, le tableau de bord indépendant des transporteurs de Navigator suit les expéditions de tous les transporteurs maritimes au moyen d'une interface cartographique unifiée, ce qui élimine les zones d'ombre et le recours aux feuilles de calcul manuelles.
- Un produit favorisant la collaboration : Il réduit les courriels fragmentés grâce à des commentaires liés aux expéditions, ce qui diminue les demandes relatives au statut des commandes et libère les équipes pour qu'elles puissent se concentrer sur les tâches importantes.
- Des flux de travail facilitant les vérifications : Les entrées horodatées assurent la visibilité après la livraison, ce qui simplifie la conformité et réduit les risques réglementaires.
- Continuité au sein de l'équipe : La centralisation des communications et de la prise en charge des tâches réduit les perturbations lors des transitions de personnel et des changements organisationnels.

Le 29 octobre 2025, MineHub a annoncé la signature d'une entente commerciale avec un autre fabricant européen de cuivre en tant qu'utilisateur de la plateforme de gestion commerciale de MineHub. Il s'agit d'une étape importante de la croissance de la Société auprès des fabricants industriels qui fait aussi progresser son entrée sur le marché européen.

Ce fabricant produit et distribue des métaux non ferreux à l'échelle mondiale. Il tirera parti de la plateforme de gestion commerciale de MineHub pour améliorer son efficacité opérationnelle, rationaliser ses processus d'approvisionnement et soutenir ses objectifs de durabilité. En numérisant ses principaux flux de travail, le fabricant vise à centraliser la documentation d'expédition, à améliorer la visibilité des données et à optimiser l'affectation des ressources. La mise en œuvre initiale devrait servir de fondement à une expansion potentielle au sein des autres activités du fabricant.

Le 22 octobre 2025, MineHub a annoncé qu'elle et Abaxx Technologies Inc. (« **Abaxx** ») avaient réalisé la première intégration technique de l'application d'identification Verifier+ d'Abaxx à la plateforme de MineHub.

Cette intégration établit les bases techniques du projet pilote précédemment annoncé visant à utiliser le titre numérique privé d'Abaxx pour permettre les transferts de titres en temps réel pour les expéditions en transit de métaux non ferreux. Il s'agit de la première étape importante depuis l'annonce de septembre 2025 faite par les sociétés, qui s'inscrit dans l'objectif plus général de relier la documentation commerciale physique – comme le connaissance – aux systèmes financiers qui en dépendent, pour permettre aux marchandises en transit de servir de garantie en temps réel et d'accroître la liquidité et l'efficacité du capital sur les marchés des marchandises. À la suite de cette intégration technique, MineHub et Abaxx mobilisent des participants potentiels du marché pour contribuer à la conception du projet pilote à venir et aux cas d'utilisation commerciale de celui-ci.

Faits importants

Aucun fait important concernant les titres placés ne figure ailleurs dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé depuis la première des deux dates entre celle tombant 12 mois avant la date du présent document d'offre et celle du dépôt des derniers états financiers annuels audités de la Société.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

La Société prévoit d'employer le produit net du placement pour faire progresser les stratégies de croissance des produits d'exploitation sur les marchés où la Société est actuellement active (le cuivre et l'aluminium raffinés, le minerai de fer et les matériaux recyclés), pour consacrer des ressources au développement de produits pour de nouveaux marchés (comme d'autres métaux, l'agriculture et les produits chimiques) et aux fins des objectifs commerciaux, tels qu'énoncés ci-dessous (« **objectifs commerciaux** ») :

Objectif commercial	Événements importants qui doivent se produire pour atteindre l'objectif commercial	Échéancier prévu pour l'atteinte de l'objectif commercial	Coût prévu (\$)
Accroître les ventes sur les marchés actifs de la Société	Aucun événement important ne doit se produire	12 mois	1 832 000
Développement de produits pour de nouveaux marchés	Cerner le ou les clients initiaux pour le cas d'utilisation	24 mois	1 256 000
		Total :	3 088 000

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

		Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts (\$)
A	Montant à recueillir dans le cadre du présent placement ¹⁾	5 000 800
B	Commissions de placement et frais ^{2),3)}	350 056
C	Frais estimatifs du placement (avocats, comptables, agent des transferts, agent chargé des bons de souscription, TSXV)	260 000
D	Produit net du placement : $D = A - (B+C)$	4 390 744
E	Fonds de roulement à la fin du dernier mois	185 000
F	Sources de financement supplémentaires	Néant
G	Total des fonds disponibles : $G = D + E + F$	4 575 744

Remarques :

- (1) Le montant ne comprend pas le produit brut qui pourrait être tiré de l'exercice de l'option des mandataires, laquelle, si exercée en totalité, représenterait un produit brut supplémentaire de 750 120 \$.
- (2) La Société versera aux mandataires une commission en espèces de 7,0 % du produit brut total du placement, sauf pour les ventes aux acquéreurs figurant sur la liste du président (définie ci-après), pour lesquelles une commission réduite de 3,5 % sera payable.
- (3) En supposant qu'aucune vente aux acquéreurs figurant sur la liste du président n'a été réalisée.
- (4) Fonds de roulement = actifs à court terme *moins* passifs à court terme au 31 octobre 2025.

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

La Société prévoit d'employer le produit net du placement pour financer la progression des stratégies de croissance des produits d'exploitation sur les marchés où la Société est actuellement active (le cuivre et l'aluminium raffinés, le minerai de fer et les matériaux recyclés), pour consacrer des ressources au développement de produits pour de nouveaux marchés (tels que d'autres métaux, l'agriculture et les produits chimiques) et aux fins générales de l'entreprise et du fonds de roulement, comme suit :

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts (\$)
Atteinte des objectifs d'affaires	3 088 000
Fins générales de l'entreprise et du fonds de roulement ¹⁾	1 487 744
Total :	4 575 744

Remarques :

- (1) Les fonds indiqués pour le fonds de roulement et les fins générales de l'entreprise peuvent être affectés aux dépenses de l'entreprise, au marketing, aux activités de relations avec les investisseurs, au développement des affaires et à d'autres activités.

La répartition susmentionnée représente les intentions actuelles de la Société quant à l'emploi du produit net, en fonction des connaissances, de la planification et des attentes actuelles de la direction de la Société. Bien que la Société ait l'intention d'affecter le produit net tiré du placement de la manière indiquée ci-dessus, des circonstances où, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire peuvent survenir et la réalité varier considérablement par rapport à ce qui est indiqué ci-dessus, étant donné que les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, y compris la capacité de la Société de réaliser son plan d'affaires et d'atteindre ses objectifs financiers. La Société a enregistré des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation et déclaré une perte nette et une perte globale de 3 028 936 \$ (2 872 381 \$) pour les semestres clos les 31 juillet 2025 et 2024. La Société prévoit que les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation se poursuivront jusqu'à ce qu'elle génère des revenus suffisants, et dans la mesure où la Société aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des périodes futures, le produit net du placement pourra être affecté au financement de ces flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des périodes futures.

Les plus récents états financiers audités et intermédiaires de la Société comprenaient une note relative à la continuité d'exploitation. Comme la Société est au stade de développement, la poursuite de ses activités dépend de sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs ou à obtenir du financement supplémentaire.

Aucun des fonds disponibles ne sera versé à un initié de la Société, à une personne qui a des liens avec la Société ou à une société affiliée de la Société, à l'exception des salaires ou des honoraires de consultation normalement versés par la Société à ses employés, consultants, dirigeants ou administrateurs.

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Date du financement et fonds recueillis (\$)	Emploi prévu des fonds	Écart entre l'utilisation prévue et réelle des fonds	Incidence de l'écart sur la capacité à atteindre les objectifs commerciaux et les jalons
Le 25 juillet 2025, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire et recueilli un produit brut de 500 000 \$ en émettant 1 250 000 unités, dont chacune était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action au prix de 0,40 \$ l'unité.	Le produit brut a été affecté aux fins générales d'administration et du fonds de roulement.	Il n'y a aucun écart à signaler entre l'emploi prévu et réel des fonds recueillis dans le cadre du placement privé.	s.o.
Le 25 juillet 2025, la Société a mis en œuvre un programme incitatif fondé sur des bons de souscription dans le cadre duquel elle a tiré 1 028 382 \$ de l'exercice de bons de souscription en circulation qui étaient admissibles aux bons de souscription incitatifs, conformément aux modalités du programme incitatif.	Le produit brut a été affecté aux fins générales d'administration et du fonds de roulement.	Il n'y a aucun écart à signaler entre l'emploi prévu et réel des fonds recueillis dans le cadre du programme incitatif fondé sur des bons de souscription.	s.o.
Le 30 décembre 2024, la Société a réalisé un échange d'actions avec Abaxx ¹⁾ et reçu un produit hors trésorerie sous la forme	Le tout a permis de renforcer ce partenariat et d'étendre la numérisation à plus grande échelle au sein du marché des marchandises.	Il n'y a aucun écart à signaler.	s.o.

Date du financement et fonds recueillis (\$)	Emploi prévu des fonds	Écart entre l'utilisation prévue et réelle des fonds	Incidence de l'écart sur la capacité à atteindre les objectifs commerciaux et les jalons
de 237 192 actions ordinaires d'Abaxx d'une valeur réputée de 3 083 496 \$ en échange de l'émission de 8 810 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,35 \$ l'action ordinaire. MineHub était autorisée à vendre ou à détenir les actions d'Abaxx. Au cours de la période intermédiaire de six mois close le 31 juillet 2025, MineHub a reçu un produit de 1 277 695 \$ de la vente de certaines actions d'Abaxx.	Aux fins générales d'administration et du fonds de roulement découlant de toute vente.		

Remarque :

- (1) MineHub a conclu des échanges d'actions antérieurs avec Abaxx en août et en septembre 2024, dans le cadre desquels elle a reçu 219 167 actions d'Abaxx d'une valeur réputée de 2 500 695 \$ en échange de l'émission d'actions ordinaires à Abaxx.

FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

Mandataires	ATB Securities Inc., à titre de mandataire principal et de seul chef de file teneur de livres, en son propre nom et au nom d'un syndicat de mandataires à former.
Type de rémunération	Rémunération en espèces et bons de souscription d'actions ordinaires non transférables (les « bons de souscription de rémunération »). Les bons de souscription de rémunération peuvent être exercés pendant 24 mois à compter de la date de clôture, en actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,95 \$ l'action ordinaire.
Rémunération en espèces	La Société a convenu de verser aux mandataires des honoraires en espèces correspondant à 7,0 % du produit brut du placement (la « rémunération des mandataires »), étant entendu que les honoraires des mandataires seront réduits pour atteindre 3,5 % à l'égard de toute vente d'unités à des acquéreurs figurant sur une « liste du président » fournie par la Société et acceptée par les mandataires, agissant raisonnablement (la « liste du président »).
Bons de souscription de rémunération	La Société a convenu d'émettre aux mandataires un nombre de bons de souscription de rémunération correspondant à 7,0 % du nombre total d'unités vendues dans le cadre du placement; toutefois, le nombre de bons de souscription de rémunération sera réduit pour atteindre 3,5 % du nombre total d'unités vendues aux acquéreurs figurant sur la liste du président.

Les mandataires se trouvent-ils en conflit d'intérêts?

À la connaissance de la Société, elle n'est pas un « émetteur relié » ni un « émetteur associé » de l'un ou l'autre des mandataires, au sens donné à ces termes dans le *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :

- (a) annuler votre achat de ces titres auprès de la Société;
- (b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a) et b), vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

Reportez-vous aux dispositions applicables des lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire pour connaître les détails de ces droits ou consulter un conseiller juridique à cet effet.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où trouver des renseignements supplémentaires sur nous?

Les documents d'information continue de la Société déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières applicables dans les provinces et territoires du Canada sont accessibles par voie électronique sous le profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur MineHub, consultez le site Web de la Société à l'adresse <https://minehub.com>.

Les acquéreurs devraient lire le présent document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects relatifs à l'impôt sur le revenu, les questions d'ordre juridique, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement dans les unités.

[Le reste de la page a intentionnellement été laissé en blanc.]

ATTESTATION

Fait le 24 novembre 2025

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu des lois sur les valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 24 novembre 2024, révèlent tout fait important au sujet des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

MINEHUB TECHNOLOGIES INC.

(signé) « Andrea Aranguren »

Andrea Aranguren
Chef de la direction

(signé) « Monika Russell »

Monika Russell
Chef des finances